

L'Anarcho-syndicaliste

N°232 – Le numéro : 2 € ttc

avril 2023

« ... Nous sommes en outre ce qu'ils ne sont pas : des révoltés de toutes les heures, des hommes vraiment sans dieu, sans maître, sans patrie, les ennemis irréconciliables de tout despotisme, moral ou matériel, individuel ou collectif, c'est-à-dire des lois et des dictatures (y compris celle du prolétariat) et les amants passionnés de la culture de soi-même ... » Fernand Pelloutier - Lettre aux Anarchistes.

Échec, ... ou échec et mat ?

Les manifestations du 1^{er} mai 2023 ont été d'une ampleur exceptionnelle, plus de 2,3 millions de manifestants.

La Première ministre E. Borne, invite les syndicats représentatifs à Matignon, les 15 et 16 mai, à des « entretiens bilatéraux ». La CGT comme la CFDT vont répondre à l'invitation, ainsi que les autres organisations syndicales.

Le piège est tendu et les confédérations prennent le risque du « baiser mortel » .

La mobilisation contre la réforme des retraites de l'ensemble de tous les travailleurs est à la hauteur de la « mère des batailles ». Répondre favorablement à cette invitation à un entretien en bilatéral, n'est-ce pas renoncer à la « mère des batailles » pour de « petits arrangements entre amis » ?

Nous devons obtenir le retrait de cette loi, au minima son blocage. Sinon l'élimination de divers dispositifs importants et protecteurs pour l'ensemble des travailleurs va suivre.

Le gouvernement mise sur le désespoir, l'abattement, le découragement des populations.

Il applique la dite *Stratégie du Choc* révélée par Naomi Klein, au service du capitalisme et de la finance. L'ultra-libéralisme, c'est l'asservissement des humains mais c'est aussi l'exploitation à outrance de toutes les ressources naturelles et vitales.

Quel marché de dupe que de proposer aux organisations syndicales une négociation sur les conditions de travail, alors que toutes les lois mise

en place, aux forceps, contribuent à la dégradation « de la vie au travail ».

Macron appelle à un « dialogue social responsable » et met l'accent sur désormais un nouveau « pacte de la vie au travail ». Ce pacte porterait sur : les salaires, les conditions de travail, l'emploi des seniors, la reconversion des carrières, ... avec l'exigence d'un engagement des organisations syndicales à développer un « esprit de responsabilité » et à « gérer nos désaccords et de retrouver de la concorde pour l'ambition du pays ».

Il demande aux organisations syndicales d'entériner la défaite de la « mère des batailles » en servant d'agents accompagnateurs, ou comme on dit de « contre-maîtres ».

En fait il propose aux syndicats de collaborer à la mise en place d'une nouvelle « charte du travail ».

Il n'y a rien à négocier lorsqu'on est en position d'échec, mais, ce n'est pas « échec et mat ».

Nous devons chacun obliger les organisations syndicales à l'aide de nos moyens : motions, résolutions des Unions Départementales et Locales, des syndicats ou groupements intersyndicaux, etc, ... pour revenir au combat par l'action directe et les comités de grève, les comités d'action, ...

La gravité de la situation exige la convocation d'un CCN extraordinaire avec à l'ordre du jour : moyens et actions pour nous mener à la victoire contre la réforme des retraites.

Marc Hébert le 7 mai 2023

Le coup d'État permanent

« Le coup d'État permanenté », voilà ce que François Mitterrand a déclaré, à juste titre, avant d'être élu président de la République. Une fois élu, il est devenu utilisateur assidu de ce même article 49-3 de la constitution de la V^{ème} République.

Voilà comment les chrétiens de gauche ont commencé la destruction pure et simple du Parlement habité par les godillots pour aboutir, aujourd'hui, à un despote au service des finances du grand capital.

C'est le point de départ de la destruction des institutions démocratiques et par là même du pillage des conquêtes séculaires de la classe ouvrière.

Aujourd'hui, encore une fois, la classe ouvrière fait éruption sur la scène sociale y compris, un peu partout en Europe.

Ils font peine à voir, nos braves propagandistes, sociologues, économistes, etc, ... d'être punis par la lutte de classe qui n'a pas disparu !

« *Gaulois réfractaires aux changements !* » a trouvé à redire le futur despote comme explication de ses déboires et de sa conviction de disparition de la lutte de classe de l'histoire (après l'expérience des théories de Mounier et du gouvernement de Vichy, de Pétain).

Aujourd'hui, en France, nous sommes témoins de la mobilisation des travailleurs contre la réforme de Macron sur les retraites. Leur volonté farouche de s'y opposer, d'en exiger le retrait et de récupérer la Sécurité Sociale, l'assurance chômage, etc, ... provoque une décomposition, sans précédent, du sénat et de l'assemblée nationale.

Ils sont tous d'accord, à différents degrés, qu'il faut en finir avec la grève, quitte à écraser la classe ouvrière. Le despote, chargé par ses maîtres de la finance et de la corruption, ne daigne même pas répondre à la lettre des

syndicats sollicitant une rencontre. Ou bien, si ... il a répondu **NIET !**

Et bien, si, ... il a répondu aux exigences du grand capital dont l'objectif est de supprimer les États démocratiques dans les pays d'Europe pour mettre en place des États totalitaires.

Voilà les enjeux !!!

Par son ampleur, cette mobilisation a obligé les confédérations syndicales à agir, jusqu'à maintenant, dans l'intimité, en intersyndicale. Pour ces confédérations, le choix est simple : soit se conformer à la volonté de la classe ouvrière ; soit choisir la voie des maîtres. Ce n'est pas par les algorithmes qu'ils peuvent obtenir la solution mais par les lois de la lutte de classe.

Bertand Kanban

13 mars 2023 - 15h30

L'Anarcho-syndicaliste

Abonnement pour 20 numéros : **40 € TTC.**

Abonnement de soutien: **50 € TTC** au moins.

Formulaire d'adhésion sur:
<https://anarcho-syndicalisme.org/>

Par courrier et chèque:

Chèque à l'ordre de :
L'association des Groupes Fernand Pelloutier
adressé à M.L. Pichon
30 rue Edouard Corbière – 29200 BREST

Par courriel et virement bancaire:

Adressé à :
Anarcho-syndicaliste@protonmail.com
Virement à destination de :
FR 74 2004 1010 1109 9982 8D03 218
CCP: 9998 28B Nantes.



Choisir son avenir professionnel avec le passeport de compétences ?

Le passeport de compétences voit le jour en ce mois de mai.

Géré par la Caisse des Dépôts mandatée par l'État pour créer le passeport d'orientation, de formation et de compétences, ce dispositif est issu des lois Travail et c'est par l'article L6323-8 du code du travail, repris dans la Loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel du 5 septembre 2018, qu'est intégrée la possibilité pour les usagers du compte personnel de formation (CPF) de disposer d'un passeport d'orientation, de formation et de compétences. Ce nouveau dispositif est depuis cette date déjà « pré-alimenté » par les employeurs et les organismes de formation. 7 ans de DSN* vont être remontés pour chaque travailleur afin d'établir ce fameux passeport de compétences qui recensera les acquis de chaque salarié.

La Caisse des Dépôts est donc mandatée par l'État pour mettre prochainement à disposition ce service pour tous les titulaires d'un numéro de sécurité sociale, dès l'âge de 15 ans. Il sera valable tout au long de la vie et regroupera des informations personnelles préchargées par la Caisse des Dépôts, ou déclarées par son titulaire concernant sa carrière, sa formation et ses qualifications.

Ce passeport de compétences permettra à ses titulaires la publication de leurs acquis sous la forme d'un curriculum vitae (CV) et d'attestations. Ce CV serait infalsifiable.

Il est présenté comme étant à la main de chaque salarié et à l'usage exclusif des titulaires d'un Compte personnel de formation (CPF) actif et utilisable de façon sécurisée via *France Connect*.

Un nouveau service public va donc proposer un espace personnel où l'on retrouvera toutes les données personnelles concernant sa carrière, ses formations, ses diplômes, que le détenteur pourra partager... ou pas. Ce passeport est présenté pour pouvoir être utilisé quel que soit le besoin : pour se former, se reconvertir ou

évoluer dans sa carrière, et ainsi faciliter la recherche d'emploi.

Et c'est là où il s'agit d'être vigilant, car les données publiées par chaque détenteur d'un passeport de compétences serviront dans le cadre de toutes ses démarches personnelles de recherche d'emploi ou d'orientation. Elles pourront aussi être mises à disposition des services publics de l'emploi et des Conseils en évolution professionnelle (CEP) dans le cadre d'un accompagnement personnalisé. Elles pourront aussi être partageables sur diverses plateformes, à l'instar d'autres passeports déployés pour l'orientation ou l'aide à l'employabilité. Ces possibilités sont présentées aujourd'hui comme facultatives, mais quid du demandeur d'emploi qui refusera d'activer son passeport de compétences et de communiquer ses données personnelles aux services publics de l'emploi ?

Et là où le bât blesse surtout, c'est qu'on ne parlera plus désormais en termes de métiers et de qualifications avec des diplômes, mais uniquement en termes de compétences, basées sur la nouvelle nomenclature du ROME 4.0**

Ces compétences permettront d'obtenir des « *badges de compétences* », encore appelés « *open-badges* », que l'employeur validera sur le passeport de compétences de ses salariés.

Cette nouvelle nomenclature introduit même une nouvelle sorte de compétences, les « *soft-skill* » ou compétences comportementales, encore appelées « *compétences douces* » et qui seront forcément à la main des employeurs pour être délivrées. Être le plus sympa dans son équipe de travail permettrait donc d'obtenir un badge supplémentaire !

« *Cet outil permettra à chacun de mesurer ses compétences acquises, et d'identifier des opportunités de métiers ou de formation, en mesurant l'écart entre ses acquis et ses aspirations personnelles.*

Il permettra d'être crédible auprès des employeurs en partageant des informations garanties et officielles.

Il valorisera également des compétences acquises tout au long de la vie, qu'elles soient issues de la pratique d'une activité professionnelle ou associative, d'une formation ou d'un diplôme », nous dit le site très officiel du ministère du travail.

Mais outil au service de qui ?

Lorsqu'il s'agira de travailler sur l'orientation professionnelle, c'est désormais un algorithme qui déterminera en fonction des compétences recensées, votre orientation et votre non-choix professionnel !

En fonction de vos données personnelles sur ce passeport de compétences, vous serez orienté, non pas en fonction de vos aspirations, mais en fonction du bassin d'emploi où vous vivez et des offres d'emplois non pourvues. Surtout pas en fonction de vos envies ! L'objectif annoncé est clairement de faire coller au nom de la mobilité professionnelle offres et candidats et résorber les fortes tensions de recrutement que connaît le marché du travail sur les emplois les moins qualifiés.

Tout se tient dans cette mécanique de retour à l'esclavagisme : rapprochement des branches professionnelles, destructions des classifications actuelles par des grilles à critères classants... et maintenant le passeport de compétences !

Quel mépris pour les travailleurs d'avoir intitulé une loi « Loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel » !

V M, 21 avril 23

*La DSN (Déclaration Sociale Nominative est une déclaration en ligne obligatoire pour transmettre les informations relatives aux salariés aux organismes de protection sociale (Urssaf, Pôle emploi, Cnam...) Elle est produite à partir du logiciel de paie et doit être réalisée chaque mois. Elle est obligatoire pour toutes les entreprises du secteur privé depuis 2017 et l'est devenue progressivement pour le secteur public.

** Le ROME (Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois) est un outil de Pôle Emploi au service de la mobilité professionnelle et du rapprochement entre offres et candidats. Le ROME 4.0 a pour objectif de développer l'approche par compétences qui devrait aider à dépasser les fortes tensions de recrutement que connaît actuellement le marché du travail.



L'heure des choix

L'expression des manifestations contre la réforme des retraites ne cible pas seulement le gouvernement et son président, mais toutes ses élites qui prétendent savoir ce qui est bon pour notre devenir.

Comme le dit à juste titre **Michel Maffesoli** (1) dans son livre *la force de l'imaginaire contre les bien-pensants* c'est la fin d'une époque, où tous ces « sachants » nous dictaient leurs lois.

Dans l'émission ligne droite du 26 avril 2023, (2) **Jean Pierre Colombies** (ancien commissaire de police judiciaire de Marseille) nous explique que la réforme des retraites ne tient que par l'utilisation des forces de l'ordre contre le peuple.

Alors que la corruption gangrène toutes les sphères du pouvoir politique au sommet de l'État et ses subalternes (dernièrement le scandale au sujet du fond Marianne) il est paradoxal de constater que c'est la police et la gendarmerie qui protègent cette mafia de la colère des citoyens.

Le recours au conseil constitutionnel pour légitimer une volonté pour passer en force sur la réforme des retraites, ne fait qu'alimenter le rejet du peuple déjà bien acté.

On ne peut que constater la désapprobation des Citoyens quant à l'utilisation par les forces de l'ordre de la technique des nasses et autres moyens répressifs pourtant interdit par la justice,

cela reflète bien les pratiques d'un régime autoritaire contre un peuple souverain.

Il est grand temps pour les policiers et les gendarmes de se poser la question :

Qui, ils servent et au nom de quoi ?

Lors du 1^{er} mai un policier a été brûlé lors de la manifestation, ce qui révèle une situation qui ne sera plus comme avant, la violence devient un moyen d'action, que l'on ne peut cautionner.

Qui est derrière et qui commande ces agissements ?

Rien n'est à exclure surtout pas une action des barbouzes, où la raison d'État est primordiale.

C'est aussi affligeant de constater le refus des confédérations syndicales d'appeler à la généralisation du conflit, donnant ainsi un sursis au gouvernement dans son maintien au pouvoir et l'aidant par la même occasion en organisant les journées d'action démobilisatrices.

Cette orientation syndicale ne peut que déboucher sur une remise en cause par les français de cette bureaucratie inféodée à l'Union Européenne et ouvrir des perspectives de justice pour l'avenir.

Le concert des casseroles est une des raisons qui provoque le confinement du gouvernement et de Macron et qui ne peut aller qu'en s'amplifiant.

Confirmation de cette caste pour conserver ses privilèges, elle n'hésite pas à recourir à la loi anti-terroriste pour interdire le charivari (concert de casseroles) à l'encontre du chef de l'état qui se prend pour un souverain.

Le bon sens populaire est bien plus légitime, chacun doit pouvoir choisir son camp et dans quelle société il veut vivre.

Patrick Brossard, avril 2023

1 – Michel Maffesoli : la force de l'imaginaire contre les bien-pensants

2 – [Htpps://youtu.be/EeeX5KPwlzg](https://youtu.be/EeeX5KPwlzg)



RSA

Bénévolat obligatoire ou travail gratuit pour les entreprises

Après s'en être pris à ceux et celles qui travaillent pour qu'ils touchent plus tard une retraite dégradée, le gouvernement veut s'en prendre aux plus pauvres, ceux qui touchent le Revenu de Solidarité Active. Il faudrait qu'ils montrent qu'ils ne reçoivent pas de l'argent en échange de rien, qu'ils ne soient pas des parasites sociaux, en somme. Alors on se dit : au fait, à propos de parasites, les rentiers qui ont touché 80 milliards de dividendes l'an passé en ne foutant rien, on va forcément conditionner ce versement à des activités obligatoires minimales dans les entreprises dont ils touchent les dividendes. Non ! pas touche aux rentiers. C'est que Macron est leur obligé, leur caniche

frisé à l'Élysée, leur larbin. Aucune idée, aucune initiative de sa part à attendre : il ramène toujours la balle à ses maîtres.

Donc les rentiers vont continuer à toucher de plus en plus de dividendes. Et pourtant les pauvres du RSA, cela coûte 12 milliards. Nous sommes très loin des 80 milliards. Alors qu'il était bon et qu'il est toujours bon de mettre à contribution ces 80 milliards pour le financement de la retraite par répartition : du coup, on revient à 60 ans pour l'âge de la retraite. Et on n'arrête de dire que, parce que le syndicat patronal Medef ne veut pas, alors c'est impossible. Et, tu comprends, du coup il n'y aurait qu'une solution : faire travailler les travailleurs plus longtemps ! Et faire trinquer ces salauds de pauvres qui touchent 12 milliards en ne foutant rien.

Pourtant l'attribution du RSA, c'est déjà compliqué et pingre. Exemple : il est possible de cumuler l'allocation de solidarité spécifique (ASS) ou l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa) avec le RSA. Mais, bien sûr, le montant du RSA en ce cas sera réduit du

montant de l'ASS ou de l'Aspa. Impossible de cumuler l'intégralité du montant de l'ASS ou de l'Aspa et celui du RSA. Alors, autant conserver le montant de l'Aspa, car il est plus élevé que celui du RSA ! On voit qu'il y a des bureaucrates qui ne sont pas payés à rien faire avec ce genre de calcul !

Donc, le gouvernement a sélectionné 19 départements et prétend, pour justifier tout ça, suivre une idéologie « *s'il y a des droits, il y a des devoirs* ».

Au fait, quels sont les « devoirs » des rentiers en échange des 80 milliards ?

Pour Macron-Borne, c'est : aucun. Non les devoirs c'est pour le peuple, pour les 1% les plus riches, c'est « *s'il y a des droits, il y a des privilèges* ».

Le devoir, pour le RSA, serait de se conformer à un volant d'activités hebdomadaire. Ils ont déjà commencé avec le Contrat d'engagement jeune (CEJ), lequel d'une durée de six mois à un an, et ciblé sur les 16-25 ans et a pris le relais de la Garantie jeunes, lancée en 2013, dont l'efficacité sociale n'a laissé aucune trace dans les mémoires. Tant pis car là on fait dans le social : la preuve c'est que le bénéficiaire peut toucher une allocation mensuelle maximale de 500 euros, mais en respectant ses obligations et devoirs, bien sûr. Le CEJ, qui sert de modèle pour le RSA, c'est un accompagnement de 15 à 20 heures par semaine avec un conseiller référent. Comme le dit le ministre du Travail : « *Ce n'est ni du travail gratuit, ni du bénévolat obligatoire* ». Du **bénévolat obligatoire** peut être ... ?

On se le demande, car sur les 19 départements, cela concernera 30.000 personnes sur les 3,9 millions de *bénéficiaires* du RSA en France. Il y a de la marge. L'inscription à Pôle emploi sera systématique, sachant que c'est le cas de 60 % des personnes seulement. Et tous les allocataires se verront désigner un conseiller référent avec pour ratio une trentaine d'allocataires par conseiller (comme pour le CEJ). On sent le processus efficace à un pour trente...

Au bout du bout du bout, cela remplacera Pôle Emploi. Comme c'est d'une ambition sociale à la hauteur du libéralisme, une vingtaine de millions ont été prévus, en plus des crédits de tous les

dispositifs existants. Autant dire : à peu près rien. Car les pauvres, il faut pas que ça coûte. Et quand il n'y a rien, on met à la place l'informatique : des logiciels seront disponibles pour favoriser les échanges entre les différents acteurs (Pôle emploi, départements ou associations).

Alors ça sert à quoi tout ça fait avec trois fois rien ? Le prétexte restant l'insertion professionnelle, ce sera bon pour les entreprises. Du travail gratuit exécuté sous le prétexte d'insertion professionnelle, c'est sûr que ça peut faire plaisir au Medef. Comme quoi, laquais du capital chez Macron et C°, c'est une seconde nature.

En bref, l'idéologie de tout ça, c'est « **de moins en moins de droits et de plus en plus de devoirs** » pour les travailleurs et « **de plus en plus de privilèges et aucun devoir** » pour les actionnaires et les patrons.

Sauf qu'au bout du compte, cela se nomme « antagonisme de classes », « luttes de classes »... Et cela peut finir dans la révolte sociale. Et là on ne peut pas y échapper.

E.Morel, avril 2023

RSA : Revenu de solidarité active

L'Anarcho-syndicaliste

Association des Groupes Fernand Pelloutier
Korn an Tan - 640 rt de Lezeret
29810 PLOUMOGUER

Fondateur de publication: Alexandre HÉBERT
Directeur de publication: Marc HÉBERT

N° SIREN 890 475 460 – CPPAP: 1125 P 11527 – ISSN: 0398-6829
publicimo : codico 04384049 D.T.PR N° 029/21/085-AN

Imprimerie spéciale de l'ass. Groupes Fernand Pelloutier
Dépôt légal: Bibliothèque nationale de France

Sites : <https://anarcho-syndicalisme.org>
Contacts: Anarcho-syndicaliste@protonmail.com



Si on réfléchit vraiment ...

Si on veut commencer à écrire, il faut parfois être pénible pour commencer.

Donc soyons pénible pour commencer.

La gentrification « désigne une forme particulière d'embourgeoisement d'un espace populaire qui passe par la transformation de l'habitat, des commerces ou de l'espace public. Il s'agit d'une transformation sociale qui se traduit par une transformation matérielle et symbolique de l'espace. C'est aussi un processus d'appropriation d'un espace populaire par des groupes sociaux généralement issus des classes moyennes et supérieures et, parallèlement, une dépossession des habitants des classes populaires. »¹

Sus aux salaires !

Autrement dit, la gentrification est le processus, la manière dont les riches occupent les quartiers anciennement populaires et en virent les pauvres, les dégagent. Il y a une gentrification presque naturelle quelque part. Les salaires sont réduits à presque rien, la part du travail dans le revenu diminue de manière constante, parfois dissimulée par des statistiques alambiquées et forcenées qui voudraient dresser un voile sur ce fait en imaginant une constance des revenus du travail. Pourtant, malgré cela, c'est une évidence : les premières victimes de 40 ans d'austérité, de 40 ans de guerres néocoloniales de la Yougoslavie à l'Ukraine, ce sont les travailleurs. Le capital se gave, s'engraisse et se tape pas mal des débats sur l'écriture au point médian ou des débats non-mixtes ou du « pédagogisme » que l'on balance à longueur de temps sur les ondes, relayés par l'ensemble des officines de gauche (bien plus enclines à parler de cela que de l'austérité maastrichtienne).

Le capital se gave : « *en 1980 le partage des revenus entre le capital et le travail était de 80% pour le travail et 20% pour le capital. Depuis, les revenus du capital ont repris plus de 10 % sur les revenus du travail. Si l'on ramène cela au PIB actuel (2 291, 7 milliards d'euros), en comparaison à la situation de 1980, les revenus du travail sont amputés de 229 milliards tous les ans !* » (Source Médiapart²) ou « *La banque suisse UBS et le cabinet de conseil PwC ont publié en octobre 2020 un rapport écrit à partir d'une base de données de 2000 milliardaires à*

travers le monde. Globalement, leur fortune (issue des revenus du capital) a augmenté de près de 20 % entre 2018 et la première vague de la Covid-19. Au sein de cette population, les milliardaires dont la fortune repose sur les nouvelles technologies se sont enrichis de 42,5 %. » (Source CNRS³).

La gentrification, c'est donc la conséquence directe de l'exclusion des travailleurs des centres-villes, de la relégation hors les murs, c'est aussi une volonté d'entre-soi pour une bourgeoisie de gauche ou de droite.

Le bien commun et les revendications syndicales

Donc le capital se gave et la gauche organise des cénacles sur l'économie circulaire, l'économie collaborative, crée des ressourceries, terrorise la population avec une vision apocalyptique de l'avenir où le climat détruirait l'humanité, et le responsable de cette situation catastrophique digne des scénarios décrits par Saint-Jean serait « l'écocitoyen » (nouveau nom du citoyen qui a disparu dans la subsidiarité maastrichtienne). On aurait donc ce pauvre gars, qui se fait déposséder à fond au profit du capital, qui serait responsable de l'horreur intégrale, lui, sa famille et ses amis.

Que font les confédérations syndicales face à ce comportement complètement déraisonnable qui consiste à innocenter le capital ou à lourdement amoindrir sa responsabilité au profit de la responsabilité du travailleur rebaptisé « écocitoyen » ? Elles dénoncent la fumisterie ? Elles signent un accord sur la nécessité d'intégrer la transition écologique dans les problématiques syndicales ?

Elles valident le paradigme du capital et s'engagent avec ce dernier à préserver le « bien commun » ?

On ne dira plus « austérité salariale » mais « sobriété salariale ». « *Autrement dit, la charge de la responsabilité de la transition écologique revient maintenant aux salarié.es.* »⁴

Le point médian (ce n'est pas de moi) nous dit la CGT réagissant à cette intégration corporatiste sous prétexte environnemental. L'accord va être signé le 15 mai, en pleine mobilisation sur les retraites, par plusieurs syndicats dont FO et on ne pourra que regretter cette adhésion forcenée

au discours de curé verdoyant de la part des négociateurs de notre confédération, si signature il y a.

Pendant que l'on manifeste, pendant que l'on explique que l'unité de l'Église (pardon, du Syndicalisme) est nécessaire, incontournable, la cause de la réussite de toute mobilisation, pendant que le POI (parti ouvrier indépendant), qui n'est pas *parti* mais succursale, pas *ouvrier* mais bureaucrate et pas *indépendant*, sert à la fois de sacristain, de moine soldat à cette sainte unité indépassable qui empêche toute critique du passage à 62 ans sous Sarkozy ou aux 43 annuités de Marisol Touraine, eh, bien, si la confédération signe, et hop, nous voilà responsables de l'apocalypse climatique.

On ne trie pas assez nos papiers et maintenant il va falloir que l'on intègre un peu mieux l'environnement avant de demander des augmentations de salaire. Quel est l'intérêt de cet accord pour les salariés ? Aucun. Un guide de bonnes pratiques. Amen.

Amen aussi à l'élection de Sophie Binet qui a grandi dans cette grande famille des cathos de gauche, de la JOC à l'Unef, et de l'Unef à la CGT, devenant avec les années une femme d'appareil. Tous ses anciens petits camarades de l'Unef que l'on retrouve à différents postes de la gauche caviar se sont félicités de son arrivée dans Ouest France (étonnant, non ?), la présentant comme une combattante, ce qu'ils ne sont pas, qu'ils n'ont jamais été et ne seront jamais pour les avoir connus. Tous se réjouissent ? Tous sauf un qui ne dit rien. Romain Bessonnet se tait, son silence est assourdissant lui qui fût l'intendant de l'UNEF sous le principat de Mme Binet au début du III^{ème} millénaire. Je ne continuerai pas sur ce thème, chacun peut consulter les archives de l'Unef et de Romain Bessonnet (devenu spécialiste du Cercle Aristote de la Russie post-soviétique) au Centre d'Histoire du Travail de Nantes et se faire une opinion. Un bureaucrate, qu'il soit homme ou femme, reste un bureaucrate. La femme n'est pas l'avenir de l'homme (l'inverse non plus).

L'avenir de l'homme et de la femme c'est de se battre inlassablement pour être libre, pour la lutte économique qui est la solution à leur dignité et à leur émancipation.

No pasaran !

Libre ? A titre personnel, je n'ai jamais été hostile aux vaccins covid car je ne sais pas s'ils sont bons ou mauvais. Je ne suis pas

biochimiste et je ne me sens pas la possibilité d'en juger. En revanche, je sais deux choses, que les laboratoires pharmaceutiques se sont faits un pognon fou sur notre salaire différé avec le vaccin d'une part et que d'autre part que les gens ont sacrifié leur liberté pour une sécurité qui était illusoire car très vite il a été reconnu que le vaccin ne bloquait pas les contaminations. On a expliqué aux gens qu'il fallait montrer un papier, une sérologie, pour fréquenter un espace. On peut imaginer que cette soumission consentie est un précédent, qu'il y a un avant et un après.

Les paroles de Gilles Deleuze sonnent ici comme un avertissement : « *Le vieux fascisme si actuel et puissant qu'il soit dans beaucoup de pays, n'est pas le nouveau problème actuel. On nous prépare d'autres fascismes. Tout un néo-fascisme s'installe par rapport auquel l'ancien fascisme fait figure de folklore (...). Au lieu d'être une politique et une économie de guerre, le néo-fascisme est une entente mondiale pour la sécurité, pour la gestion d'une «paix» non moins terrible, avec organisation concertée de toutes les petites peurs, de toutes les petites angoisses qui font de nous autant de micro-fascistes, chargés d'étouffer chaque chose, chaque visage, chaque parole un peu forte, dans sa rue, son quartier, sa salle de cinéma..* »⁵

Ainsi, dans le monde inversé, ceux qui parlent de paix, de sécurité comme les verdoyants de la Nupes seraient en fait les suppôts du capital ? Sid Vicious avait-il donc raison quand il arborait une « svastika » prétendant ainsi la victoire du fascisme ? À chacun de se faire une opinion. À la lecture de Deleuze, on se dit rapidement que l'Union Européenne, ce n'est pas la paix, que le vote barrage contre Le Pen, c'est du carnaval (le texte⁶ de Berger et Martinez c'est un must sur le sujet), que l'écologie sert de prétexte, que le pass-sanitaire ce n'est pas la sécurité... et plein de choses encore !

On voit aussi que le nouveau fascisme c'est la société de contrôle au nom du « bien commun ». L'écologie devenant un prétexte, un poids pour la culpabilisation de masse... Alors que les capitalistes responsables de l'exploitation de la terre et des hommes coulent des « jours heureux » pour reprendre une expression qui ne vient pas d'un post-stalinien en rupture mais du programme du Comité Nationale de la Résistance (CNR, 1944). Une écologie où l'acteur est rationnel (l'innocence du Capital), où la monnaie est neutre, où l'économie est

circulaire (c'est-à-dire sans lutte des classes), où le libre-échange est la règle et où le défenseur des droits humains est l'Otan, tout sauf écologiste d'une part et tout sauf émancipatrice d'autre part.

C'est une écologie de centre-ville, un prolongement giscardien festif qui nous prépare aux ségrégations spatiales et sociales au nom de « bien commun » et du « bien être », une justification possible pour une société de contrôle au service du capital.

Gentrification et ZFE

Gentrification, c'est le nom que l'on donne à l'embourgeoisement d'un espace habité. C'est le moment où les riches ont viré les pauvres, où les loyers sont très chers et où les bourgeois de gauche peuvent vivre dans des utopies urbaines néo-catho verdoyantes post-cfdt pleines de vélos et de monde propre. C'est le moment où cette bourgeoisie peut vivre en communion avec les bourgeois de droite dans le libéralisme, le refus du fascisme poutinien, la nécessité de faire barrage, les économies circulaires et collaboratives, le triage des poubelles... dans le bon goût et sans beaufs, sans extrémistes... en se la jouant rebelle pour le fun !

Un monde sans pauvre, où le bon goût exulte, un monde où les intolérants ont disparu.

Reste une seule chose à interdire : l'accès aux pauvres...

On ne peut pas mettre en place des critères de revenus, ça ferait dégueulasse, discriminant.

Il faut faire les choses proprement (souvenez-vous ici la phrase de Deleuze). La manière d'interdire les pauvres de manière propre c'est la ZFE (zone à faible émission) ; interdire aux pauvres en vieille voiture de se déplacer en ville. Et hop ! Avec la disparition des trains, le renforcement des contrôles divers, les exclus, les travailleurs pauvres, ceux qui ont porté le mouvement salutaire des gilets-jaunes seront les nouveaux « écocideurs » et seront donc interdits de présence. La ZFE c'est finalement un pass-sanitaire pour bagnoles quelque part, si on y réfléchit vraiment... Non ?

Responsable du réchauffement climatique parce que pas assez « écocitoyen », le pauvre avec sa bagnole de merde est interdit des centres-villes.

Samuel Corrigou, avril 2023

1 – <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/gentrification>

2 – <https://blogs.mediapart.fr/edition/le-travail-en-question/article/260918/la-repartition-des-richesses-et-des-inegalites-pour-les-nuls-comme-moi#:~:text=Depuis%2C%20les%20revenus%20du%20capital,229%20milliards%20tous%20les%20ans%20!>

3 – <https://lejournal.cnrs.fr/nos-blogs/dialogues-economiques/balance-travail-capital-les-profits-grignotent-ils-les-salaires>

4 – <https://www.cgt.fr/actualites/france/interprofessionnel/ecologie/lani-prend-le-mauvais-virage-de-la-transition-ecologique-en-entreprises>

5 – Gilles Deleuze, Deux régimes de fous : Textes et entretiens, 1975-1995, éditions de minuit, Paris, 2003

6 – <https://www.lefigaro.fr/elections/presidentielles/marine-le-pen-un-danger-pour-les-travailleurs-selon-les-patrons-de-la-cfdt-et-de-la-cgt-20220417>

SOMMAIRE

Échec, ... ou échec et mat ?.....	1
«Le coup d'État permanent».....	2
Choisir son avenir professionnel avec le passeport de compétences ?.....	3
L'heure des choix.....	4
RSA.....	5
Si on réfléchit vraiment	7
Saluds de pauvres ?.....	10
La République en miettes.....	10
La sécu, elle est à nous	14
De la justice parallèle et de son mensonge inhérent.....	15

Saluds de pauvres ?

Fraude sociale/Fraude fiscale

Lors de son projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2023 le 26 septembre 2022, l'exécutif a prévu des mesures contre la fraude sociale.

Les montants détectés par l'État auraient atteint 1,5 milliard d'euros en 2021.

Le gouvernement veut dérembourser les arrêts de travail délivrés en téléconsultation lorsque ceux-ci ne sont pas délivrés par le médecin traitant ou un médecin consulté au cours des douze derniers mois.

Le ministre de l'Action et des Comptes publics, Gabriel Attal, a par ailleurs promis une meilleure lutte contre la fraude *"en renforçant le pouvoir de cyberenquête des caisses de sécurité sociale, en croisant mieux nos fichiers, en identifiant davantage des fautes graves commises par des professionnels de santé et en agissant sur le sujet des arrêts maladie"*.

Un comité indépendant chargé de lutter contre la fraude sociale est ainsi créé. il sera présidé par une personnalité indépendante et rassemblera des acteurs de la protection sociale, des experts et des parlementaires.

Toute cette armada est bien organisée alors que parallèlement les fraudes fiscales pullulent d'un montant de 80 à 100 milliards par an, en France, où plus de 80 % des profits des multinationales s'évadent dans les quatre principaux paradis fiscaux de l'UE : le Luxembourg, la Belgique, les Pays bas et l'Irlande.

Ces chiffres sont d'ailleurs à minima car il n'existe aucun comité prévu pour évaluer cette fraude fiscale, tout juste une recommandation, dans un rapport du sénateur Husson en 2010, confiée à l'INSEE et à la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques).

Mais de nombreux documents : livres, vidéos et films nous informent sur cette question depuis une bonne dizaines d'années, comme par exemple la vidéoconférence d'Alain Deneault sur les paradis fiscaux (<https://youtu.be/vb8lVzwQ0Z0>) ou le film récent « La (très) grande évasion » de Yannick Kergoat.

Deux poids, deux mesures donc: un contrôle officiel organisé contre les travailleurs, cotisants à la Sécurité Sociale, et une simple recommandation sans application concrète pour le patronat.

Ne peut-on estimer que l'ampleur du mouvement social contre la contre-réforme des retraites de Macron, cette année 2023, révèle de fait une réaction sociale à toutes ces injustices fiscales cumulées depuis des décennies ?

Laurence le 25 avril



La République en miettes

Les condamnations tournent en chœurs et en boucle contre les explosions de violences de manifestants. Nous ne pouvons que déplorer les drames qu'elles engendrent pour les victimes et leurs familles.

Les accusations de **violences** « meurtrières » attribuées à des « fanatiques, des extrémistes » qualifiés de groupes « terroristes » rabâchées à longueur de journée relèguent aux oubliettes la révolte et le refus total et massif de cette loi retraite. C' est un acte de pure propagande d'État ayant pour objectif de criminaliser le droit de manifester et de stopper la mobilisation contre la loi Retraite.

Et pour ce faire les manipulations vont bon train : Qui a réellement lancé ce cocktail ? Comment s'appelle t-il ? Est-il militant ultra ?

Ces procès font partie de **la gestion politique des crises**. Ils permettent au pouvoir de réprimer ensuite par la violence et des emprisonnements arbitraires les manifestations de révolte contre les décisions politiques iniques.

Ces discours faits pour abuser la masse silencieuse, pour les détourner de mouvements sociaux pacifiques et puissants, c'est la gestion de masse par la peur pour créer un front d'appel à l'ordre censément républicain contre la horde sauvage assoiffée de sang. Ces méthodes sont très efficaces et détournent beaucoup des manifestations. Mais elles ont aussi l'effet de créer un sentiment de profonde injustice, de colère, de révolte. Elles peuvent également donner des envies de montées en puissance et participent ainsi à la création de groupes violents, une escalade que l'on constate sur tous les conflits depuis la nuit des temps.

Les propos des ministres, vestes boutonnées, cravatés, coiffés comme des marchands d'aspirateurs sont très efficaces et plus l'accusation est grossière et dégoulinante de bons sentiments et plus elle semble radicale. Ce jeu de rôle cynique a toujours été un danger pour le peuple.

La permanence, l'accroissement de ce discours de **propagande, de mensonges** et le refus d'entendre la **colère**, nous amène à nous poser les questions :

Quelle république, les tenants du pouvoir défendent-t-il ?

Quelle démocratie, quelle société, sont-ils en train de construire ?

Certes la **République** n'a jamais été parfaite, et elle ne le sera jamais, mais elle a eu au moins le mérite de mettre en avant des valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité, de laïcité. Elle n'a pas seulement mis en avant ces valeurs, elle les a mis en pratique par l'instruction publique, l'égalité des droits (avec de très grandes distorsions) le droit à la santé pour tous (grâce à la sécurité sociale, gérée initialement paritairement par le patronat et les syndicats, séparée de l'État), les droits aux congés payés, la diminution du temps de travail, la mise en place de la médecine du travail, de l'inspection du travail, la mise en place de politiques de santé par la création sur tout le territoire d'hôpitaux ouverts à tous (ou presque), d'écoles, de collèges, de lycées, au développement de la formation professionnelle, l'aide aux familles par les allocations familiales, par l'assurance chômage, les aides aux personnes handicapées, bien sûr, le droit à la retraite à 60 ans avec des régimes spéciaux pour tenir compte de la dureté et pénibilité du travail, une politique de limitation des plus hauts revenus par rapport au salaire minimum, la mise en place du SMIC ... Tout cela n'était pas suffisant,

Il y a eu des trous dans la raquette. La tâche des syndicats était de relayer, d'amplifier les revendications des travailleurs afin d'améliorer leur quotidien et obtenir une meilleure redistribution des richesses produites par la création de lois sur la protection sociale (sécu retraite chômage ...) et participer à la mise en place en 1945 de la fonction publique et à la nationalisation de nombreux secteurs d'activité comme l'énergie, le transport... Depuis 1983, la volonté d'amélioration des conditions de vie qui était prioritaire à la sortie de la dernière guerre mondiale, s'est effacée des tableaux de bord de la mondialisation et de la rationalisation capitaliste.

Les organisations syndicales n'ont pas été suffisamment actives à l'internationale mais il est important de rappeler que les syndicats libres et indépendants dont faisait partie la CGT-FO ont mis en place des structures internationales : la CISL (confédération internationale des syndicats Libres) , la CESL (confédération européenne des syndicats libres) et l'OIT (organisation internationale du travail). Tout ce développement international a permis d'améliorer ou de "rendre un

peu moins pire" le sort des salariés des pays « en voie de développement », par la mise en place de règles internationales souvent violées, violations souvent condamnées par l'OIT.

Ce développement social et économique des pays occidentaux a contribué à accentuer l'abîme entre pays occidentaux et sous-développés et l'exploitation des populations, la spoliation de territoires et l'exploitation extrême des ressources naturelles en détruisant des écosystèmes sur toute la planète y compris des océans, avec destruction totale d'espèces animales et végétales.

Mais tout cet historique est méconnu de beaucoup, les structures CISL et CESL ont été modifiées non seulement dans leur appellation mais surtout dans leur composition et leur fonctionnement puisque maintenant elles s'appellent CES et CSI, le L de la liberté a disparu et des organisations syndicales gouvernementales liées à des partis politiques ou à des religions y ont été intégrées. Cette modification est intervenue en même temps que l'avènement de l'ultralibéralisme comme doctrine politique mondiale. Le point de départ de l'ultralibéralisme date de 1973 au Chili, sous la houlette de l'école de Chicago, avec Pinochet, téléguidé par la CIA. Depuis la généralisation de la mondialisation, les puissants de ce monde se réunissent à Davos assistés de leurs cabinets spécialisés en désossage social, détruisant petit à petit les droits sociaux et les droits politiques dans le monde entier. L'histoire de cette reconquête de la barbarie capitaliste est connue, dénoncée et analysée, le cynisme et la cruauté de cette politique ont bien été expliqués, notamment par Naomi Klein dans son livre : *La stratégie du choc*, et par de nombreux économistes, politiques, syndicalistes, ...

Deux journalistes du Spiegel, Hans-Peter Martin et Harald Schumann ont vulgarisé en 1998 les effets à court terme de la mondialisation dans un livre très intéressant *Le piège de la mondialisation*. Les **stratégies de destructions** organisées par les pays occidentaux sur tous les continents et aujourd'hui en Europe, en Ukraine, sont des actions de déstabilisation violente, dans le but de traumatiser les populations et de profiter de la sidération pour reconfigurer les économies afin qu'elle s'alignent sur le credo de la mondialisation et de l'ultra libéralisme.

Les tyrans qui nous gouvernent ne se cachent pas, les traités comme l'AGCS (Accord Généralisé du Commerce et des Services) en 1991 qui s'est d'abord fait discrètement sur la base des Accords de Marrakech (40 000 pages) instituent la libéralisation complète de l'économie mondiale.

L'accélération du désordre international s'accélère en 2001, avec la Chine qui rentre dans

le concert des nations avec son adhésion à l'OMC et donc bénéficiant des dispositions de l'AGCS. Simultanément en 1992, le traité de Maastricht est adopté en France à une très petite majorité. Nous avons évoqué lors de notre dernière parution l'importance de ce traité de Maastricht dont nous subissons de plein fouet aujourd'hui les conséquences des injonctions. Il ordonne que les régimes d'assurance maladie, retraite, assurance chômage et autres doivent rentrer dans le déficit public, d'où la nationalisation de la sécu, régime de retraite, etc. et les mesures de réductions budgétaires !

La République n'est plus que l'affirmation des droits des nantis, des exploités, du capitalisme. Elle participe à l'accélération de l'exploitation de l'homme, de la nature et des richesses naturelles.

La démocratie que l'on nous demande de défendre est une démocratie à l'image de cette République bananière. La démocratie, la République sont devenus des régimes d'oppression et d'asservissement. Elles s'affichent symboliquement comme des valeurs positives au cœur de tous pour mieux les tromper en organisant la campagne de destruction de pans entiers de la protection sociale, et du code du travail. Celui-ci est devenu un mille-feuilles de textes imparfaits, contradictoires et dérogatoires. Il promeut des conditions de travail intenable, déshumanisées. L'objectif de réduction des coûts pour plus de profits, n'a pas de limite et se développe comme un cancer : réduction des allocations chômage, réduction voire destruction d'accès au système de santé, soit par la fermeture des hôpitaux, soit par la réduction des droits d'accès. Cette République met en place des régimes d'état d'urgence permanents qualifiés de terroristes ou sanitaires et met de fait en place une société totalitaire qui évolue en dictature.

La gestion de cette dictature n'est plus concentrationnaire, non elle est in vivo, à ciel ouvert au vu de tous, au pied de notre porte.

La lutte ne sera pas facile. Les requins qui nous gouvernent n'hésiteront pas à utiliser **l'extrême violence**.

Macron, Bornes, Darmanin... savent très bien qu'ils attaquent violemment pour réduire à la misère la population. Ils utilisent et utiliseront toutes les armes, psychologiques, chantage, peur et la violence policière, militaire. Ils n'ont pas hésité avec l'ensemble des gouvernements mondiaux à mettre en confinement la population mondiale ou quasiment à éteindre toute réaction avec la participation des syndicats et autres structures politiques, économiques et médicales «lors de " la crise " du Covid.

La grève est l'arme des travailleurs, cela paraît ringard pour les « esprits modernes », mais c'est notre seule arme.

Le vote, la démonstration en est faite depuis longtemps, est un leurre, un trompe couillon. Nous n'avons pas d'autre solution que l'action syndicale directe. Ceux qui ont choisi, sur l'injonction de leaders politiques de quasiment toutes les tendances, de voter Macron ont conscience aujourd'hui d'être "les cocus" de l'affaire.

À ce sujet, les banderoles : « ni Macron, ni Le Pen » qui figurent dans certaines manifestations syndicales sont dans le registre incantatoire et affaiblissent la lutte contre la loi sur les retraites. La République qu'ils nous appellent à sauver est morte et il nous faut tout reconstruire, mais les tenants du système et tous les profiteurs subsidiaires du pouvoir sont là pour entraver notre combat avec chacun leur petite partition.

Un petit mot sur le sermon de Monsieur le ministre de l'intérieur : bien sûr que les blessés quelque soit le camp sont des drames. Mais lorsque l'on voit des hommes casqués, armurés, organisés, porteurs d'armes à fort potentiel létal dont l'usage est condamné au niveau international et que l'on voit des centaines de blessés graves, hommes, femmes, enfants en tenue de ville, l'on ne peut que mépriser ces discours car les manifestants grièvement blessés sont victimes de gens en armes, aux ordres de ce ministre, et des préfets imposant une répression violente en sachant qu'elle entraînera des blessures graves. De plus ces actions des policiers nourrissent les colères et les envies de vengeance et ce calcul cynique est totalement planifié.

Le passage de la loi sans vote avec ses corollaires de violence était écrit et plus les moyens mis en œuvre pour contenir les révoltes vont se mettre en place plus la violence va s'accroître (la lecture du livre de Jacques Baud sur Les guerres asymétriques est édifiante sur ce sujet).

Il n'y a pas de **démocratie sans syndicalisme Libre et Indépendant** affirmaient les anciens militants fondateurs de la CGT-FO : Bottereau, Patou, Bergeron, Blondel, Alexandre Hébert ... et ils ajoutaient : « **Le syndicalisme est révolutionnaire en lui-même** ». Ces affirmations sont les principes fondamentaux de la CGT-FO, organisation d'essence libertaire, anarchiste, anarcho-syndicaliste.

Aujourd'hui, et depuis 2008, la centralisation financière imposée aux organisations syndicales modifie considérablement leur fonctionnement, c'est notamment le cas de la CGT-FO, organisation confédérée devenue une structure

verticale de commandement contraire au fonctionnement confédéré.

Les confédérations sont sous contrôle direct de l'État car qui paye commande. Elles sont sous haute pression et ainsi entravée dans leurs décisions avec de plus une corruption généralisée et à de nombreux niveaux des responsables syndicaux. C'est aux structures départementales, locales et fédérales d'organiser et d'activer la mobilisation, mais le verrouillage central est double puisque les actions sont déclenchées dans le cadre d'une intersyndicale confédérale.

Il est donc nécessaire de déborder les structures syndicales nationales et subsidiaires. Les journées d'action périodiques n'entravent pas l'activité économique et ne gênent pas le pouvoir ni le patronat. Or c'est le rapport de force qui compte, on comprend mieux « l'inadéquation » de la réaction syndicale face à l'ampleur de l'attaque contre la classe ouvrière.

Le contexte général participe également à une mise sous tension du pays: l'engagement de la France dans la **guerre** Russie/Ukraine avec toutes les conséquences psychologiques, économiques et financières qui n'a fait l'objet d'aucun débat parlementaire, s'ajoute à la crise Covid et à l'inflation galopante et crée un climat de défiance totale vis-à-vis des politiques et des syndicats. La mobilisation est exceptionnelle, elle a été contenue jusqu'à présent par une stratégie syndicale d'essoufflement et non de blocage du pays alors qu'avec le « quoi qu'il en coûte » et ses six cents milliards d'engagement financier, la démonstration que le « déficit » prétendu du régime des retraites est une fiction, un mensonge est faite. Négocier c'est trahir. Cette loi constitue un hold-up sur les régimes de retraite pour un transfert dans une ou deux années aux banquiers et fonds de pension spéculatifs.

Pour parfaire la démonstration de cette dérive totalitaire la décision du conseil constitutionnel, du mercredi 3 mai, refusant le RIP, confirme que cette procédure présentée comme une nouvelle voie démocratique n'est pas applicable et est un leurre.

Nous pouvons affirmer que nous ne sommes plus en République, c'est la « *République en miettes* » (dixit courrier international n° 1689).

Notre régime n'est plus une démocratie, mais une dictature financière et le social n'est plus à l'ordre du jour, le CNR (Comité National de la Résistance) est enterré avec le sourire cynique des banquiers.

Marc Hébert

La sécu, elle est à nous ...

Sécurité Sociale : Que cherche l'état en réduisant de manière drastique les budgets des hôpitaux, des organismes de Sécurité Sociale, de la santé, retraite et autres ?

Entrée en 1974, dans cette institution, époque où l'on recrutait à tour de bras des agents pour la montée en charge informatique et traiter les dossiers des assurés sociaux ; enfant, je me souviens avoir accompagné ma mère au guichet de la caisse primaire pour qu'elle perçoive les remboursements de ses prestations.

Belle époque : les personnels des organismes de SS étaient au Service de l'Assuré ...

Les personnels des hôpitaux prenaient leurs temps pour assurer les soins de leurs patients.

Dans les années 80 , à la sécu, dans les organismes nous étions plus de 180 000 agents. Les hôpitaux étaient pourvus en lits, et personnels qualifiés. La protection sociale permettait l'égal accès aux soins, de proximité pour tous.

Le début des années 90, progressivement des directives tombent, les services maternité des hôpitaux locaux ont commencé à fermer, obligeant les femmes à accoucher soit à leur domicile, ou à se déplacer auprès d' un autre hôpital distant, au risque de leur santé et celle de leur enfant. Avec le « plan Juppe » et la réforme de l'hôpital (hôpital 2007) progressivement les hôpitaux locaux ont perdu des services de consultations, de spécialités, de chirurgie, et peu à peu les services Chirurgie sont supprimés; les médecins hospitaliers deviennent « volants ».

Maintenant ce sont les urgences avec leurs personnels qui sont sur la sellette. Une coquille vide et on fait disparaître un hôpital local.

Si je me souviens bien la Sécurité Sociale a été créée pour permettre « l'égal accès aux soins au plus près des habitants » ?

Début 2000, la gestion comptable de la maîtrise médicalisée des dépenses de santé se met en place à la Sécu. Auparavant le budget était établi en fonction des besoins d'une population qui augmente, donc évolutif.

En mettant en place une enveloppe fermée, « maîtrise comptable », les politiques se sont

engagés dans un processus de réduction de moyens, de « rentabilité » . Tout y passe : droits des assurés pour faire la part belle aux assurances, budgets des hôpitaux. etc..

80 % du budget de la SS est consacré aux dépenses hospitalières. Avec l'arrivée de la T2A, tarification à l'acte, le contrôle de gestion des hôpitaux s'accroît. À tel point que le rationnement imposé peut amener à la fermeture totale de certains hôpitaux.

Nous en voyons les conséquences aujourd'hui : des milliers de lits supprimés, des services d'urgence fermés la nuit, voir supprimés à moyen terme. Les malades au risque et péril de leurs vies doivent se déplacer comme ils peuvent à des kilomètres, sans forcément pouvoir être pris en charge. Faute de professionnels de santé suffisants et formés, les malades ont du mal à se faire soigner, la téléconsultation ne peut pas remplacer une consultation faite en direct par un professionnel. À chacun son métier, l'avis médical appartient au praticien qui selon Hippocrate, doit avoir sa liberté de décision et de prescription.

Ça aussi est remis en cause, au nom d'années d'études nécessaire à la formation de ces professionnels de santé.

Notre système de protection sociale reste le meilleur au monde. Depuis sa création, nombreux sont ceux qui veulent faire main basse sur les fonds de la sécu, pour faire la part belle aux banques et aux assurances.

Privatisation et pillage sont en cours. En vidant les organismes de leur personnel, en vidant les hôpitaux locaux de leurs services, en pillant les finances des retraites pour l'armée, en supprimant des cotisations sociales aux employeurs, depuis des décennies, l'état cherche à s'approprier ce qui appartient aux travailleurs, au profit des ultras riches.

Ceux qui ont construit ce système portent aujourd'hui une lourde responsabilité n'engageant pas le combat de reconquête de nos conquies sociaux.

« La sécu, elle est à nous, on s'est battu pour la gagner, on se battra pour la garder », comme disait notre camarade Blondel.

A. B.

De la justice parallèle et de son mensonge inhérent

La loi du 9 décembre 1905, dite de séparation des Églises et de l'État, violée une nouvelle fois par l'actuel chanoine du Latran (actuel chef de l'État).

Cause : les crimes sexuels commis au sein de l'Église catholique en France par des prêtres et des laïcs⁰ œuvrant pour l'Église.

Motif : Substitution du droit canon au droit pénal.

Par le père Nicieux

Pourquoi donc personne n'en parle plus ?

« Après ce qui s'est passé, il ne peut y avoir d'avenir commun sans un travail de vérité, de pardon et de réconciliation, et cela vaut pour l'Église comme pour les institutions civiles. La commission a cherché à contribuer au travail de vérité. C'est à l'Église de s'en emparer et de le poursuivre, afin de retrouver la confiance des chrétiens et le respect de la société française dans laquelle elle a tout son rôle à jouer. Il est impératif de rétablir une alliance qui a été durement mise à mal. C'est le vœu qu'avec mes collègues que je forme. »

Jean Marc Sauv , Pr sident de la Commission ind pendante sur les abus sexuels dans l' glise.

Cet avant-propos du rapport de la CIASE (ou commission Sauv ), r dige  par son pr sident lui-m me, s'il remonte d j    octobre 2021, apr s que la CIASE avait  t  cr e e le 8 f vrier 2019, r v le ce qui va se passer   partir de l . Il est  crit en toutes lettres « c'est   l' glise de s'en emparer » - de quoi donc ? - du travail de v rit  !

Et que se passe-t-il donc depuis sinon rien.

Cette commission voulue et cr e e par la Conf rence des  v ques de France (CEF) et la Conf rence des Religieux et Religieuses de France (CORREF¹), a r uss    prouver que Cl menceau avait raison lorsqu'il affirmait : « si vous voulez enterrer un probl me, cr ez une commission » !

Un rapport prouvant que de 1950   2020 – soit pendant 70 ann es, ce sont au bas mot entre deux   trois jeunes par semaine (gar ons ou filles, quand on aime, on choisit pas...on ne compte pas non plus!) qui se sont fait violer par un membre (c'est bien le mot !) du clerg  dans notre R publique dont, rappelons-le quand-m me, les trois concepts affirm s sur tous les frontons des

mairies, sont Libert ,  galit , fraternit ... or dieu est amour !  a c'est vrai,  a ! et faut bien le dire, l'amour est absent de ces grands principes, surtout celui « de son prochain » - tr s tr s proche, le prochain² !

Bref, nous en sommes arriv s l , parce qu'un citoyen Macron (Napol on Macron ? 1^{er} ou 3^{eme} ? Les deux ?! Ah, bon dieu d'bon dieu, j'en  tais s r !) a d cid  que la R publique, c'est lui ; la France, c'est lui ; et l'autorit  supr me, ce sera lui par d cision de dieu lui-m me,   travers ses visites chaleureuses de chanoine du Latran³ au pape en exercice.

Alors, qu'attendre d'autre de la part d'un  lys en  duqu  chez les j suites, qu'une violation de plus de la la cit  telle que d finie par la loi du 9 d cembre 1905, dite-de s paration des  glises (toutes  glises confondues) et de l' tat ?

Il a, par pur privil ge du pouvoir dictatorial que lui conf re la v^{ie}me constitution fran aise, octroy    l' glise catholique le droit d' tre juge et partie, droit qu'elle avait perdu depuis la R volution Fran aise (abstraction faite des quelques retours   l'ancien r gime et   la r action (comme le r gime de vichy), mais plus particuli rement depuis cette loi du 9 d cembre 1905 imposant aux religions de ne plus  tre au-dessus des lois ni de faire la loi, ni d' tre juge et partie dans une affaire o  ses ignobles serviteurs devraient compar tre devant les tribunaux de la R publique, et non  tre jug s en droit canonique !

Mais pourquoi donc s'acharner ainsi devant tant de bonne volont  ?

- C'est vrai, quoi, pour une fois que l' glise catholique fait le m nage chez elle, il faudrait plut t applaudir. Pr sent  comme un gigantesque pas en avant d'une  glise qui reconna t enfin ses torts, il faut la laisser r gler ses probl mes internes – sait-on jamais, le pape et son clerg  pourraient en finir avec le c libat des pr tres et le mariage des nonnes avec J sus-le-polygamme⁴ ?

C'est justement l  que l'op ration de Comm' a bien fonctionn , justement l  que le b t blesse et que leur leurre ne doit pas devenir le notre !

Car, si l'on n'en croit les diff rents reportages, que ce soit ceux d'ARTE ou de France-TV, La Croix... portant sur les crimes de la religion catholique dans l'U.E (Allemagne Belgique, Espagne,

France...), reportages dont les titres « Religieuses abusées, l'autre scandale de l'Église », « Pédocriminalité en Espagne » ou « Le silence de l'Église sur les enfants de prêtres », effectivement, une fois le scandale médiatique passé, plus personne n'entend parler d'un changement d'attitude quelconque de la part du Vatican : le silence évoqué dans la plupart des titres des reportages laisse intact le doute sur non seulement une réparation morale – l'Église catholique demandant pardon à ses victimes et livrant ses hommes à la justice pénale de leurs pays respectifs, mais aussi une réparation financière puisant dans les deniers de sa banque mondiale tenue, de mémoire, par l'Opus Dei, pour compenser la multitude des vies brisées reconstruites tant bien que mal.

Ni dieu, ni maître, bordel !

Dans l'Église (la seule, la vraie, la catholique) le silence est d'or, et pourquoi ne le serait-il pas puisque celui-là même qui, en France, a déclaré que la loi du confessionnal est au-dessus des lois de la République, s'est vu gratifié de la Légion d'Honneur, certes non pas par celui-là même qui tient les rênes du pouvoir de ce même pays et bafoue sans scrupule la loi de 1905 dite-de séparation, mais par son ministre de l'intérieur ?

En fait, l'Église catholique, forte de ses centaines de millions de croyants guidés par ses millions de serviteurs, continue de mouler le monde à son imagerie séculaire, sans se soucier des réactions laïques un peu partout dans le monde, méprisant ainsi tous ceux qu'elle abuse en inventant des commissions censées en finir une bonne fois pour toutes avec ses abus et autres crimes.

Elle n'a cure que certain(e) croyant(e)s, détruit(e)s au plus profond de leur être, commencent à réfléchir et penser par elles-mêmes ou eux-mêmes. Effectivement, jusqu'à présent, elle a gain de cause pour toutes les affaires dans lesquelles une foulditude de guides de son troupeau a trempé (ndlr : je ne dirai pas quoi!).

Par contre, certaines de ces victimes ont eu la révélation de ce qui compte le plus pour l'Église catholique, dans ces affaires de pédophilie et de viols. Et lorsqu'on les écoute, soudain on comprend qu'elle veuille absolument rester maîtresse des procès de ses ouailles et ne pas les livrer au tribunal civil ou pénal de la justice républicaine en France.

Ce qui importe le plus pour cette Église, ce n'est pas le viol d'enfants ou de jeunes femmes, non

pas le viol physique des victimes, mais **le viol du vœu, du serment de chasteté !**

Ce n'est que ça, et rien d'autre. Et comme l'Église, aux mains d'une curie uniquement masculine, tenant les femmes par le silence et la soumission, fait corps et protège ses « brebis égarées » ... **dès lors que la faute est confessée, la faute est pardonnée ... et l'affaire est close !** ... comme aurait dit Coluche « circulez, y'a rien à voir ! »... rien à entendre de plus !

Alors, ne nous étonnons plus qu'une des plus hautes distinctions françaises – la Légion d'Honneur- soit remise (dans la plus grande discrétion, quand même!) à des « monseigneur Eric de Moulins-Beaufort, président de la Conférence des Évêques de France (la CEF... rappelons sa demande de création de la CIASE ... CQFD !)

Si ce que juge l'Église ce n'est pas le viol physique d'innocents agneaux de dieu (!) mais bien le viol du vœu de chasteté, avec comme punition ultime, le retrait de toute charge religieuse au coupable, mais le plus souvent un exil, avec retour possible en grâce ... grâce justement à l'aveu du péché et la demande de pardon au Seigneur-jésus-christ – pardon accordé par les seuls porteurs de la pensée du christ-roi ... ne nous étonnons donc plus que ces affaires de pédophilie et viol de bonnes sœurs mettent tant d'années à éclater, mais alors, continuons, amplifions le combat, malgré la force et le pouvoir que cette Église a encore, pour que de tels crimes sur le territoire de la république soient jugés par la seule justice de ladite république et non plus par un doublon entre les mains de « la fille aînée de l'Église » !

Nota Bene : si d'aventure, certain(e)s citoyen(ne)s, écœuré(e)s par ces abus de l'Église catholique, allaient chercher dans l'exotisme d'autres religions à succès, telle par ex. le Bouddhisme, recommandons-leur un excellent reportage sur ARTE, là aussi au titre plus que révélateur « Bouddhisme, la loi du silence » ... sur les énergies se dégageant du corps des égéries choisies par les grands maîtres !

(Hhhhhhuuuuummmmm-gong!)

⁰ - d'où l'importance de distinguer les laïques des laïcs !

¹ – à ne pas confondre, ça ne s'écrit pas pareil !

² – dans ces cas-là, drôle de conception, qu'aimer son prochain comme soi-même ?

³ – Il n'y a pas si longtemps que ça, cette inféodation de la République à l'Église était poliment refusée !

⁴ – que dire d'autre puisque toutes les religieuses épousent le christ ?